

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20260409-D_09_04_2026_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026
Publication : 10/04/2026

Délibération n°09-04-2026-002

5.1 Election exécutif

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Jeudi 9 avril 2026

| | |
|---------------------|----------------------------|
| Date de convocation | 1 ^{er} avril 2026 |
| Date d'affichage | 1 ^{er} avril 2026 |

| | |
|---------------------|----------------------|
| Membres en exercice | 55 |
| Membres présents | 53 |
| Votants | 55 (dont 2 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 9 avril à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente Beauregard à Cherré-Au, sous la présidence temporaire de M. Didier REVEAU, Président sortant.

Étaient présents : 53 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Bruno CEPRE, Mme Danièle CHARTRAIN, M. Joël CIRON, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, Mme Odile GESLIN, M. Alexis GITS, Mme Angélique GOURAUD, M. Thierry GUÉRIN, M. Michaël LEBLANC, Mme Sylvie LEMOINE, Mme Caroline LERAT, M. Roland MARCOTTE, M. Nicolas MARHADOUR, M. Dominique MORANCÉ, Mme Myriam MORAND, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Willy PAUVERT, Mme Céline PELLETIER, Mme Émilie PERROUX, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, Mme Christelle POURCEAU, M. Frédéric POURRIOT, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Guy WERMEISTER.

Étaient représentés : 0.

Pouvoirs : 2 – Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Jean-Yves HERMELINE ayant donné pouvoir à M. Raymond BELLENCONTRE.

Étaient excusés : 0.

Secrétaire de séance : M. Jannick NIEL.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

ELECTION DU PRESIDENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5211-2, L.5211-9 et L.2122-7,

Considérant que le Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

M. Régis BOURNEUF, Doyen d'âge sollicite les candidats à se présenter à l'élection du Président.

Un conseiller communautaire propose sa candidature :

- M. Didier REVEAU

M. Régis BOURNEUF fait procéder aux opérations de vote à bulletin secret.

Le nombre de conseillers communautaires appelés à voter est de 53 incrémenté de 2 pouvoirs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

| | |
|-----------------------|----|
| Nombre de bulletins : | 55 |
| Bulletins blancs : | 1 |
| Bulletins nuls : | 2 |
| Suffrages exprimés : | 52 |
| Majorité absolue : | 27 |

Ont obtenu :

- M. Alexis GITS : 1 voix
- M. Jannick NIEL : 1 voix
- M. Didier REVEAU : 50 voix

M. Didier REVEAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Président de la Communauté de communes du Perche Emeraude**.

Fait et délibéré en séance publique

Le 9 avril 2026

Pour extrait conforme

Le 9 avril 2026

Le Secrétaire de séance

M. Jannick NIEL



Le Doyen d'âge

M. Régis BOURNEUF

